

Au-delà des palmarès ou réputations, qu'est-ce qu'un bon lycée ?

Paris, 21 mars 2018 (AFP) -

Et si les meilleurs lycées n'étaient pas ceux que l'on croit ? Depuis 25 ans, le ministère de l'Education publie ses propres indicateurs, qui veulent en dire plus que les simples taux de réussite au bac ou les réputations acquises par le bouche à oreille.

Ce n'est "ni un palmarès, ni un classement" des lycées, assure Fabienne Rosenwald, à la tête de la Direction de l'évaluation, la prospective et la performance (Depp), rattachée au ministère. "Mais il s'agit de cerner leur capacité à accompagner les élèves jusqu'à l'obtention du baccalauréat".

Comme tous les ans, les statisticiens du ministère ont passé au crible 4.300 lycées pour livrer leurs "IVAL". Ces indicateurs de valeur ajoutée donnent pour chaque établissement le taux de succès au baccalauréat et le taux d'accès au diplôme (qui évalue la probabilité qu'un élève l'obtienne) à l'issue d'une scolarité entièrement effectuée dans le lycée.

Nouveauté cette année, les statisticiens mettent aussi en avant le taux de mentions, souvent corrélées à la réussite dans l'enseignement supérieur. "Cela va permettre d'apprécier comment les lycées préparent leurs élèves à l'après-bac", selon Mme Rosenwald.

Pour mesurer les résultats d'un établissement, les taux bruts observés ne suffisent pas: avoir sélectionné de très bons élèves à l'entrée en Seconde peut expliquer d'excellents taux de réussite au bac trois ans plus tard.

Les statisticiens calculent donc les taux "attendus", en fonction des profils des élèves accueillis.

Les "valeurs ajoutées" mesurent la différence entre les résultats obtenus et les résultats espérés compte tenu des caractéristiques scolaires et socioprofessionnelles des élèves.

La combinaison de tous ces indicateurs offre une analyse plus fine que celle du seul taux de réussite au baccalauréat: "Elle évalue la capacité de l'établissement à accompagner ses élèves et à dépasser les attentes via l'obtention d'une mention", souligne Fabienne Rosenwald.

- "Photographie" des lycées -

Par exemple, les lycées parisiens Henri IV et Louis-Le-Grand, emblématiques de l'excellence, sont "neutres" dans le classement. A l'inverse, d'autres établissements se distinguent par de meilleures performances que prévu, comme le lycée Alfred-Nobel de Clichy-sous-Bois, qui affiche un taux de réussite au bac de 86%, contre 74% attendu. Ou bien le lycée professionnel Roger Frison-Roche, à Chamonix, avec un taux de mentions bien meilleur que prévu (75% contre 61%).

Mais à quoi sert vraiment cette "photographie" des lycées ? "A mettre à disposition des rectorats et chefs d'établissement des outils de pilotage", "à proposer des éléments de réflexion aux enseignants", ou encore à "proposer des éléments d'information aux parents d'élèves", indique la directrice de la Depp.

"Ces statistiques sont intéressantes, mais elles ne doivent pas dispenser de se rendre à des journées portes ouvertes ou de demander des conseils sur tel ou tel lycée", estime Samuel Cywie, porte-parole de la Peep, une des deux grandes fédérations de parents d'élèves. Certains lycées peuvent "être bons, mais inadaptés à certains profils".

Malgré la publication de plusieurs indicateurs, le sociologue Pierre Merle, spécialiste des politiques éducatives, craint que les taux "bruts" de succès au baccalauréat ne continuent d'attirer l'attention. Au risque de "déclencher des comportements stratégiques de parents qui voudront inscrire leurs enfants" dans les lycées dotés des meilleurs taux de réussite, ces établissements pouvant à leur tour choisir les meilleurs élèves, note-t-il.

Quant aux effets sur les établissements, ils sont variables. "C'est bien pour un lycée de savoir où il en est", juge Philippe Tournier, du syndicat des chefs d'établissement (SNPDEN). Mais il met en garde sur l'utilisation de ces statistiques, susceptibles d'"alimenter les classements des uns ou des autres, parfois de manière fantaisiste".

Les IVAL de quelque 2.300 lycées généraux et technologiques et 2.000 lycées professionnels publics et privés sous contrat (présentant au moins 20 candidats au bac, 10 pour les lycées professionnels) sont publiés mercredi à 09H00 sur le site du ministère (www.education.gouv.fr/indicateurs-resultats-lycees).



PAYS :France
SURFACE :96 %
PERIODICITE :Quotidien



► 21 mars 2018 - Edition Fil Gen

ito/fmp/epe/mm

Afp le 21 mars 18 à 00 01.